



ÉDITORIAL

EN 2017, PARTAGEONS UN AVENIR DURABLE



La Loi de Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (*Loi TEPCV*), va s'imposer à nous à partir du 1er janvier prochain : alors mobilisons-nous tous ensemble, individuellement et collectivement, pour relever les défis d'une action locale et prendre conscience de la nécessité de faire évoluer nos pratiques et nos comportements.

Grâce à l'engagement des élus et des services techniques, notre commune a reçu en novembre dernier le 3ème Prix du Concours 2016 des Villes et Villages fleuris : une récompense qui vient saluer avant tout les efforts de nos agents, leur respect de bonnes pratiques dans la gestion des espaces publics, en plus de la qualité de l'entretien, de la propreté et du fleurissement.

Vous lirez donc en page 2 comment la commune s'est déjà engagée depuis plusieurs années dans ces bonnes pratiques, et comment vous aussi vous allez pouvoir contribuer tous ensemble au respect de notre environnement.

Pour notre santé, pour l'avenir de la planète que nous allons transmettre à nos enfants, à tous les niveaux d'actions -niveau global et niveau local- il est temps de prendre ou de retrouver de bonnes habitudes : par exemple oublions les désherbants chimiques, ou encore adoptons les engrais naturels et gratuits produits par le compostage de nos déchets de jardin et de cuisine.

Belles fêtes à tous et meilleurs vœux pour cette année 2017, année de l'avenir durable ! ●

VOTRE MAIRE
MONIQUE SÉMAOINE

RENCONTRE

RÉUNION PUBLIQUE CONSTRUCTION DE LA DIGUE CONTRE LES CRUES DU GAVE



La réunion publique du 11 octobre organisée par la Mairie pour présenter la 1ère tranche du chantier de construction de la future digue a réuni une centaine de Mazérois, en présence d'André Arribes, Conseiller départemental du canton de Pau-4. Les services du Département ont rappelé l'historique du projet : études préalables, enquête publique, autorisations préfectorales et négociations foncières, grands travaux préalables réalisés par les concessionnaires des différents réseaux enfouis. Le projet initial a été corrigé avec le remplacement des portes étanches (*dispositif lourd et difficile à gérer*) par des franchissements routiers de la digue, équipés d'accès pour personnes à mobilité réduite (*PMR*). Ces modifications ont obligé le maître d'œuvre (*Artélia*) à scinder ce chantier en plusieurs tranches. La 1ère phase consiste en la construction de portions d'ouvrages hydrauliques ainsi que le terrassement de la nouvelle rue du 8 mai 1945 pour un coût de 330 000 €.

Calendrier de la 1ère tranche

- Septembre et début octobre 2016 :

mise en place du chantier,

- Octobre 2016 : construction

des ouvrages hydrauliques,

terrassement de la digue

côté cimetière et de la voie nouvelle,

- Novembre-décembre 2016 -

janvier 2017 : construction des ouvrages

dits « complexes » et finition de la voirie.

Pour la suite le calendrier n'est pas encore arrêté mais on peut prévoir que la 2ème tranche du chantier se déroulera en 2017, probablement à l'automne, et la 3ème et dernière phase du chantier en 2018.



Sécurité des riverains

Pour assurer une meilleure sécurité routière en divisant par deux les passages dans les quartiers riverains, les engins et véhicules de chantier circuleront « en boucle » en entrant sur le chantier par la rocade et ressortant par la rue des Champs, puis la rue des Pyrénées et enfin la rue du 8 mai 1945. ●

SOMMAIRE

1 - ÉDITORIAL DU MAIRE
RENCONTRE :
CONSTRUCTION
DE LA DIGUE
BLOC NOTE :
LES PROCHAINS
RENDEZ-VOUS

2 - LE DOSSIER...
SPÉCIAL
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

3 - EN DIRECT
DE MAZÈRES-LEZONS

4 - AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO

BLOC NOTE

Bonnes fêtes !

CONCERT
DU NOUVEL AN
Dimanche 21 janvier à 20h30

CÉRÉMONIE DES VŒUX
Vendredi 27 janvier à 18h30

REPAS DES AÎNÉS
Dimanche 29 janvier à 12h30



RÉUNIONS PUBLIQUES
« COMPOSTEURS
GRATUITS »

Mercredi 3 janvier à 18h30
Samedi 21 janvier à 11h
salle Marcelle Courtois.
(Lire p.2)



ÉLECTIONS 2017

Pour voter, les nouveaux habitants doivent s'inscrire en mairie sur la liste électorale de la commune **avant le 31 décembre 2016**. Exceptionnellement, la mairie sera ouverte le samedi 31 décembre de 10h à 12h.

SPÉCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif « Zéro pesticide » pourquoi ? quand ? comment ?

Pourquoi ?



Parce que les pesticides représentent un danger pour la santé et pour l'environnement.

La loi de Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (TEPCV) prévoit la mise en place de l'**objectif « zéro pesticide »** entre en vigueur...

● **le 1er janvier 2017 :**

Interdiction de l'usage des **produits phytosanitaires** par l'État, **les collectivités locales (mairies)** et tous établissements publics **pour l'entretien des espaces verts**, promenades, forêts, et les voiries ;

● **le 1er janvier 2019 :**

Interdiction de la commercialisation et de la détention de **produits phytosanitaires à usage des particuliers**. Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

Quand ?

LES PRATIQUES DÉJÀ EN VIGUEUR SUR LA COMMUNE DE MAZÈRES-LEZONS

● zéro phyto au stade municipal et dans tout le secteur des saligues et berges du gave ;

● la gestion différenciée des espaces publics, autrement dit un entretien différent des espaces en fonction de leur vocation : parcs, rues, écoles, placettes, terrains de sport, cimetière... Par ailleurs la commune va s'équiper d'un matériel de désherbage thermique sans produits « phytos » pour passer à 100% au « Zéro phyto » en 2017.

3ème prix départemental !

Le 25 novembre 2016, la Commune a été récompensée par le 3ème prix au Concours départemental des Villes & Villages fleuris, dans la catégorie des villages de 1000 à 2000 habitants :

Au fil du temps, le jury a fait évoluer les critères pour passer de ce qui était un simple fleurissement à des considérations beaucoup plus environnementales.

Aujourd'hui ce concours privilégie donc la promotion d'actions en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie.

Composé de membres du Conseil départemental, du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et des Directions Espaces Verts de diverses villes du département, le jury a pris en compte le fleurissement, l'aménagement des espaces verts et sportifs, la propreté et l'entretien,

la sensibilisation de la population et surtout les bonnes pratiques de développement durable.



Comment ?

Comme dans toutes les communes de France, **ce qui va changer ce sont les pratiques : sans désherbants chimiques** il sera difficile pour les services communaux d'éradiquer chacune des herbes « folles » qui surgissent le long des trottoirs et des murs. En outre, **le traitement thermique ne pourra pas passer partout ni tout le temps et les agents de la commune ne pourront pas consacrer tout leur temps à l'éradication des herbes.**

À VOS BINETTES !

Il est donc temps de renouer avec une pratique oubliée : chaque habitant étant en réalité responsable de l'entretien du trottoir et même du caniveau situés au droit de son habitation ou de la limite de sa propriété, ce sera à chacun d'arracher régulièrement devant chez soi quelques herbes indésirables, sans recourir bien sûr aux produits chimiques, mais de façon naturelle. Un geste qui ne demande pas beaucoup d'effort et qui peut favoriser la solidarité de voisinage, pour aider le voisin ou la voisine qui n'a plus vingt ans depuis longtemps pour se baisser sur son trottoir.



ET CHEZ VOUS ? POUR UN JARDIN PRODUCTIF ET EN BONNE SANTÉ

Ne jetez plus vos déchets de cuisine ou de jardin dans votre bac gris et marron : valorisez-les grâce à un composteur :

Produisez vous-même un excellent "engrais" naturel avec le compost : c'est de l'or dans votre poubelle avec près de 40 kg de déchets compostables par personne et par an qui peuvent ainsi être valorisés pour :

- améliorer la fertilité de votre jardin,
- alléger votre poubelle,
- participer à la protection de votre environnement,
- limiter le coût de traitement des déchets : le compostage individuel est gratuit, l'apport en déchetterie coûte 52 €/tonne à la collectivité et la collecte du bac marron 71 €/tonne.

LE COMPOSTAGE... QUÉSACO ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets de cuisine et déchets de jardin (par des champignons, vers de terre et autres animaux microscopiques) en une sorte de terreau appelé compost. Le compost est un véritable "engrais" naturel à utiliser pour vos plantes, au jardin ou au potager.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

La plupart de vos déchets de cuisine et de jardin : épluchures, restes végétaux, marc de café, coquilles d'oeufs, fleurs fanées, tonte de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies et de branches de petit diamètre (moins de 5 cm)... ●



Pour en savoir plus
www.agglo-pau.fr/dechets

**Réservez
votre
composteur
gratuit !**



La commune et la Communauté d'agglo proposent de vous aider à vous lancer en vous offrant votre composteur individuel (1 par foyer). Des composteurs seront distribués lors de **2 réunions publiques d'information** de 30mn :

- le **mardi 3 janvier à 18h30**, salle Marcelle Courtois,
- le **samedi 21 janvier à 11h**, salle Marcelle Courtois.

Vous apprendrez comment composter vos déchets de cuisine et du jardin et vous repartirez avec votre **composteur gratuit**.

Inscrivez-vous en appelant l'agglo au 05 59 14 64 30



VOYAGE AUTOMNAL DES AÎNÉS



Sous un beau soleil d'octobre, le CCAS a emmené les Aînés au Pays Basque où ils ont découvert à Espelette la culture et le conditionnement du fameux Piment emblématique de la cuisine basque, et à Ascain l'artisanat du tissage linge de maison traditionnel qui embellit entre autres nos tables de salle à manger. ●



L'IME LE CHÂTEAU A FÊTÉ SES 70 ANS



Depuis 70 ans l'Institut médico-éducatif (IME) accueille une cinquantaine d'enfants et ados au Château de Mazères et assure un suivi pour une vingtaine d'autres à leur domicile.

François Manguin Président de l'OPEA (*CŒuvre pour la protection de l'enfance et de l'adolescence*) et le Directeur de l'IME Le Château Antoine de Barros ont invité leurs partenaires institutionnels à s'exprimer à l'occasion de cette fête : Monique Sémavoine Maire de Mazères, Annie Hild Maire d'Idron qui représentait le Président du Conseil départemental, les repré-

sentants de la MDPH (*maison départementale des personnes handicapées*), de l'ARS (*agence régionale de santé*), les personnels, les familles et les amis. À leur tour les enfants ont occupé la scène pour dérouler tout un programme musical aussi drôle qu'imaginatif.

La Mairie de Mazères-Lezons est fière de sa convention, unique dans notre département, signée avec l'IME Le Château et au terme de laquelle une « classe externalisée » d'enfants de l'IME leur permet de fréquenter ceux de l'école publique et aussi de déjeuner ensemble à la cantine. (cf. *Mazères-Lisons n° 20*). ●

PARTICIPATION CITOYENNE : NETTOYAGE DES BERGES DU GAVE



Après l'effort, le réconfort pour tous les bénévoles de Mazères, Uzos et Rontignon.

Saluons l'initiative de l'association « Traileurs des Costalats » qui a organisé en novembre une demi-journée de nettoyage des berges du gave avec le soutien des mairies de Mazères, Uzos et Rontignon, en invitant des volontaires qui partagent leur passion du trail ou tout simplement leur attachement à notre environnement naturel remarquable... pourtant souillé hélas par des déchets inopportuns. Résultat de l'opération : 40 sacs de déchets de 50 litres. ●

Trail Des Costalats

LE TÉLÉTHON

Cette année le Téléthon a retrouvé des couleurs grâce à la bonne volonté de bénévoles qui ont participé à l'organisation et à l'animation avec quelques associations : le Centre social, le Vélo Club Mazérois, l'Association des Parents d'Élèves, les Traileurs des Costalats, le Comité des fêtes, et le soutien actif et matériel de la municipalité : balade, VTT, marche, véloroute, braderie de jouets, buvette, vente de garbure et de pâtisseries toutes faites « maison », à consommer sur place ou à emporter etc... Toutes ces actions n'avaient qu'un but : aider la recherche contre la myopathie et les maladies orphelines. Bravo et merci aux bénévoles qui ont fait renaître cet élan de générosité et de solidarité. ●



Accueil du public en Mairie

Certes les travaux vont durer encore plusieurs mois, mais en janvier le public sera (enfin !) accueilli au rez-de-chaussée de la Mairie, dans les meilleures conditions de confort et d'accessibilité. Bienvenue chez vous !

ZOOM

MICHÈLE LABAT 40 ans au service des Mazérois



Rédacteur Principal 1ère Classe, Michèle Labat a bien mérité de savourer le temps de la retraite. Depuis son embauche le 20 janvier 1977, elle a travaillé pendant 40 années au service des Mazérois en collaborant avec 5 maires : Robert Dufau qui l'avait engagée, Robert Heuillet, Henri Larqué, Jean Puyo et enfin Monique Sémavoine qui a marqué ce départ en lui remettant, entre autres cadeaux, la médaille d'honneur de la Commune de Mazères-Lezons.

La nouvelle retraitée a fait ses adieux, sans pouvoir cacher sa grande émotion, à l'occasion d'une réception, entourée de nombreux invités venus lui témoigner leur sympathie, leur amitié et leur reconnaissance : tous ses collègues d'aujourd'hui, d'anciens collègues déjà partis à la retraite, les élus du Conseil municipal mais aussi d'anciens élus qui ont tenu à l'accompagner pour tourner cette longue page mazéroise. Les Mazérois se souviendront longtemps de Michèle Labat pour sa discrétion, sa disponibilité, son dévouement et son grand sens du service public.



MONIQUE SÉMAVOINE

Bientôt un beau livre pour raconter notre village

Créée en 2010, une commission extra-municipale intitulée « Histoire-Mémoire » composée de Mazérois volontaires a réalisé pendant cinq ans un travail colossal de recherche d'archives et de témoignages sur l'histoire de notre village.

Le formidable fonds documentaire constitué a été confié à une « plume » de talent qui a reçu pour mission d'explorer ces kilos de papier et d'archives dématérialisées dans le but de résumer la grande histoire de Mazères-Lezons au travers des siècles, depuis les invasions romaines avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours.

C'est ainsi que nous détenons un récit passionnant qui résume en une centaine de pages illustrées notre histoire mazéroise, un récit à la portée de tous les lecteurs, aînés, jeunes, et même très jeunes qui sera publié et mis en vente courant 2017.

Dès lors que la maquette du livre sera prête et validée, elle sera dévoilée au public avec le lancement d'une souscription qui permettra aux futurs lecteurs de commander l'ouvrage avant sa parution et de bénéficier d'un prix préférentiel. Nous y reviendrons dans quelques mois.



LAURENT JOUANLONG

3 recrues à la Mairie

- Mme Olivia Léopold, directrice de la Crèche communale *en remplacement de Ghislaine Besselat*

- Mme Céline Camy, adjoint administratif en mairie *en remplacement de Michèle Labat*

- M. Jean-Paul Puyau, agent des services techniques, après 2 années en Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE) *en remplacement de Stanislas Leszcsyk*.



FRANÇOISE MARQUÈS

Pour votre santé, PÉDALEZ !

La commune a fait l'acquisition de 2 tricycles à assistance électrique pour un usage public, conçus et fabriqués par une petite entreprise française "Le Tricycle français".

Ces tricycles auront deux usages : la location aux Mazérois et, selon leur disponibilité, les déplacements du personnel communal dans le village ; en effet ils peuvent remplacer les voitures pour se rendre de la Mairie à la Poste, aux écoles, au stade, à la crèche etc...



MARYLINE PEYROULET

Pourquoi louer ces tricycles aux Mazérois ?

Pour inciter à faire de l'exercice dans des conditions de facilité et de confort remarquables, pour permettre aux non-sportifs de bouger plus pour leur santé :

- les 3 roues assurent l'équilibre sur le vélo, même à l'arrêt ;
- l'assistance électrique adoucit l'effort du pédalage en le décuplant ;
- le panier arrière facilite le transport des courses... ou du pique-nique ;
- les parents vont aimer le siège enfant (jusqu'à 4-5 ans) pour sécuriser la promenade avec un tout-petit ;
- les aînés qui ont renoncé à la bicyclette vont aimer retrouver le plaisir de se promener dans notre village et ses environs, sur la voie verte le long du gave : quand on ne peut plus marcher trop loin ou trop longtemps ou qu'on a peur de perdre l'équilibre sur son vélo, le tricycle est un moyen de locomotion rassurant.

Combien ça coûte ? Pour le lancement de ce « Vélib' mazérois », la location sera... gratuite pendant les premiers mois : il suffira de réserver en appelant la mairie et de déposer une pièce d'identité et un chèque de caution pour louer un tricycle, à la journée ou pour le week-end.

À partir de quand et comment réserver ? Dès maintenant, en téléphonant à la mairie, au minimum la veille pour le lendemain, pour fixer les rendez-vous de la remise et du retour du tricycle.



ROGER PÉDEFLOIS

Quais de bus accessibles aux PMR

À la demande de la commune, Idélis a fait d'importants travaux pour mettre aux normes l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) : deux nouveaux quais de bus ont été aménagés et deux nouveaux abribus aux normes ont été installés aux arrêts « Lezons » et « Leclerc ». L'ancien abribus à toiture d'ardoise de l'arrêt « Lezons » a été soigneusement récupéré par la Mairie qui prévoit d'en détourner l'usage et de le réinstaller ultérieurement dans un autre lieu. Mais où donc ? Surprise !... Et réponse dans quelques mois.



NICOLE DUFAU

Concert : « Opéra Pastille 2 »

Avec ses deux humoristes déjantés et leur cantatrice complètement loufoque, le trio Acide Lyrique a fait passer au public une soirée terriblement drôle, sur des grands classiques d'opéra sauvagement revisités. « On a fait travailler les zygomatiques et ça fait un bien fou ! » pouvait-on entendre après le spectacle.



JEAN-JACQUES BORDENAVE

Théâtre : « Un Air de Famille »

Encore une soirée théâtre réussie : devant une salle comble et un public ravi de redécouvrir les répliques « cultes » de la comédie d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, la Compagnie Arthésienne s'est surpassée pour jouer les rôles des personnages de ce célèbre huis clos : Denis, Yoyo, Betty, Henri, Philippe, et l'affreuse (belle-)mère. Sans oublier le chien !



CHEZ NOUS

PER NOSTE

AGENDA

- Samedi 7 janvier : Soirée loto, organisée par le Centre social, salle Marcelle Courtois.
- Samedi 21 janvier, 20h30 : Concert du Nouvel An, avec l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest, salle Polyvalente.
- Vendredi 27 janvier, 18h30 : Vœux de la Municipalité, salle Marcelle Courtois.
- Dimanche 29 janvier, 12h30 : Déjeuner des Aînés, offert par le CCAS, salle Marcelle Courtois.
- Samedi 11 février : Spectacle pour enfants organisé par l'école Calandreta Titouan Lamazou, salle Marcelle Courtois.
- Vendredi 24 février : Carnaval du Centre social, salle Marcelle Courtois.
- Samedi 5 mars : Repas de soutien, organisé par l'école Calandreta Titouan Lamazou, salle Marcelle Courtois.
- Dimanche 12 mars, 8h30 : Trail des Costalats, au départ du stade municipal.
- Samedi 18 mars : Soirée celtique, organisée par le Centre social, salle Marcelle Courtois.

CARNET

NAISSANCES

Clément BOTTANELLI
SAINT-GERMAIN
Maëlys FARAUT
Gauthier BORDESOULES
Ethan HEMADOU

NOCES DE DIAMANT

Pierre MICHOU
et Marguerite MICHOU
(née BOMMELI)

DÉCÈS

Robert GOSSE
Paulette RUMEAU
(veuve LASSUS-PIGAT)
Bernard BICHE
Jacqueline RAYMONDEAU
(veuve BOUILHET)
Françoise LEVY
(veuve SALOMONI)
Christian LABIT
Francis ROUAULT

MEMENTO

Samu : 15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecin :
Dr Robert : 05 59 06 52 02
Pharmacie Beth-Ceü :
05 59 06 54 05
Maison de retraite
Saint-Léon : Vallée Heureuse
05 59 06 13 22
EDF (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
GDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065
Bureau de Poste :
05 59 06 68 60
Presbytère :
05 59 06 64 77
Centre social : 05 59 06 68 70
Crèche municipale : 05 59 06 11 13
École maternelle : 05 59 06 60 55
École primaire : 05 59 06 51 23
Bibliothèque municipale :
05 59 06 80 54

Mairie :

30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
05 59 06 56 61
mairie@mazeres-lezons.fr
www.mazeres-lezons.fr
Téléphone
d'urgence Mairie :
05 59 06 33 88
Permanence Mairie :
Premier samedi du mois :
de 10h à 12h

Mairie de Mazères-Lezons
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
Directrice de la Publication :
Monique Sémavoine
Directrice de la rédaction :
Nicole le Dieu de Ville
Crédits photos : Mairie de
Mazères-Lezons - J.P. Laplace
Mise en page : Lydie Latapie
Impression : Imprimerie Perspective
64160 Morlaàs
Dépôt légal à parution

Imprimé sur papier PEFC pour
une gestion durable des forêts

